

Compte-rendu 2ème conseil d'école 2020 2021

Mardi 9 mars 2021

Ecole élémentaire Maritain Renan - Meudon

Etaient présents :

Pour la municipalité,

Mme Cardoso

Pour les parents d'élèves,

LIFE Mmes Allais, David-Vuilleumier, Hajaji, Jouven, Labrousse, Lannou,, Mallet, Richard, Rol Malherbe, Valadie Babinet et Wojciekowski

Pour l'équipe enseignante,

Mmes Arthus, Battavoine, Brenellière, Crueize, Dromacque, Guedez, Hergaut, Massault, Merabet et Vieuille et M. Sérandour

Excusées :

Pour la municipalité,

Mme Lanlo

Pour les parents d'élèves,

Mmes Clementi, Farasse et Mailhat

Pour l'équipe enseignante,

Mmes Lucet et Mihoubi

1. Evolution du protocole sanitaire (en classe, à la cantine etc)

Le protocole sanitaire a été modifié début février. De l'entrée à la sortie de l'école, les élèves du CP au CM2 ont toujours pour obligation de porter un masque mais celui-ci doit être impérativement de type 1. Les masques « faits maison » sont désormais interdits depuis le 8 février. Un 2ème masque est toujours nécessaire pour la 2ème partie de journée. L'aération des locaux avant, pendant et après la classe est systématique, de même qu'une distanciation physique de 2 mètres entre groupes d'élèves sur le temps de restauration. Il est rappelé aux parents de ne pas envoyer leur enfant en classe si celui-ci ou un membre du foyer présente des symptômes de la covid. Il convient également de prévenir très rapidement l'établissement en cas de test positif et a fortiori si le laboratoire leur précise qu'il s'agit d'un variant.

Dans ce contexte, l'équipe enseignante regrette que le nettoyage des classes et de l'école en général n'ait pas été fait dans la semaine précédant la rentrée des vacances de février (même remarque qu'au premier conseil d'école). Certes, le personnel de la société de nettoyage change moins mais la qualité du ménage n'est pas satisfaisante. Les tableaux ne sont pas nettoyés systématiquement ou imparfaitement, de même que le matériel informatique et les meubles. Le ménage est fait au centre de la pièce mais jamais dans les angles (radiateurs, bords de fenêtres etc). Dans ces conditions, la poussière s'accumule.

Le directeur fait remarquer qu'il a demandé sans succès le cahier des charges pour savoir ce qui était demandé précisément à cette société. Il souligne par exemple qu'il est incohérent que cette entreprise n'ait pas reçu pour mission chaque midi de s'occuper de tous les toilettes des préaux (ceux de Renan sont nettoyés mais pas ceux de Maritain).

Les parents d'élèves regrettent qu'on en parle à chaque conseil d'école. Les remontées à la société de ménage ne sont pas suffisantes et les mises au point ne produisent pas d'effets. Les soucis que posent la cantine ou le ménage montrent que le choix de l'externalisation n'est pas un succès. Ce n'est pas normal que le Directeur de l'école et la gardienne ne disposent pas du cahier des charges pour pouvoir remonter plus facilement les sujets de dysfonctionnement. Il est désormais urgent de les mettre en demeure afin qu'ils respectent les termes du contrat.

Madame CARDOSO comprend la réaction des parents et indique que la mairie va et se doit d'interpeller le prestataire. Elle demande à être en copie des envois du directeur sur les constats de défauts de ménage.

2. Gestion des remplacements des enseignants au 1er semestre

La LIPE a été sollicitée par des parents d'élèves qui s'inquiètent des changements fréquents d'enseignants sur les compléments de service de plusieurs classes.

Le directeur leur répond et tient à les rassurer. Tout d'abord, depuis le début de l'année scolaire, malgré un contexte sanitaire difficile, les élèves ont pu bénéficier de la présence régulière de leurs enseignants. Mais en effet, en CPB, CE1A, CE1B et CM2B, Madame MIHOUBI qui assure le complément de service (un jour par semaine) des 4 maîtresses de ces classes est arrêtée depuis début novembre et encore au minimum pour quelques semaines. Dans l'attente de son retour, le directeur a travaillé avec l'Inspection de l'Education Nationale à la nomination de remplaçants fixes qui seront pour la période à venir : les lundis et jeudis, en CE1A et CPB, Madame Tamara KNEZEVIC, les mardis, en CE1B, M. Raphaël LARROCHE et les vendredis, en CM2B, Madame Emilia LEPELLETIER.

Les familles des classes concernées recevront un mot d'information du directeur très prochainement pour leur expliquer cette nouvelle organisation.

Le directeur de l'école tient à remercier la secrétaire de circonscription, Mme Elodie DORE et l'inspectrice, Madame Natacha CHARTON, pour les moyens de remplacement mis à la disposition de notre école.

A titre d'information, les enseignants de CE2A, Madame Mathilde LUCET et Monsieur Frédéric SERANDOUR, seront en formation du lundi 08 au vendredi 26 mars et remplacés par Madame Anne-Fleur NOURY.

3. Effectifs prévus et projet de fermeture d'une classe à la Rentrée 2021

L'école compte à ce jour 268 élèves répartis en 11 classes. Une mesure de carte scolaire a été décidée en février dernier pour l'année prochaine malgré des effectifs attendus stables (272 élèves prévus à la Rentrée). Après deux fermetures de classe depuis 2015, le conseil d'école espère que la Direction académique reviendra sur sa décision, car la perte d'une classe supplémentaire pour la Rentrée 2021 serait contradictoire avec l'objectif de ne pas dépasser 24 élèves en CP et CE1. Les parents d'élèves s'inquiètent et réitèrent leur attachement au maintien de classes de CP à effectif réduit que ne permettrait plus une fermeture de classe. Madame CARDOSO indique qu'on peut par avance compter sur son soutien.

4. Présentation du phasage des travaux dans l'école et du renouvellement du parc informatique

Depuis le 1^{er} conseil d'école, nous sommes sans nouvelles de la pose du nouveau portail rue des Tilleuls et de la réparation de la portion de trottoir abîmé par un incendie en octobre dernier rue Ernest Renan. Ces travaux devaient être abordées lors de la prochaine réunion de proximité avec GPSO.

Madame CARDOSO nous indique que malheureusement ces points n'ont pas été évoqués à la dernière réunion de proximité. Il faudra donc en parler à une autre réunion.

Est-il possible également de nous confirmer l'installation au plus tard cet été d'un barreaudage extérieur plus haut et d'interphones reliant les portails Maritain et Renan aux bureaux de la gardienne et des directeurs de l'école et du centre de loisirs?

Notre élue nous indique que ces travaux sont prévus cet été, ainsi que la réparation d'appuis de fenêtres et la mise en peinture de plusieurs classes dans l'école.

L'équipe enseignante manifeste son mécontentement et demande à ce que le droit du travail soit respecté avec la création de WC adultes au 2^{ème} étage (pose d'une lunette de toilettes, d'une serrure identique à la clé de classe et d'un radiateur, changement du réservoir de papier, installation d'une poubelle et réparation du vasistas).

Contrairement à d'autres écoles de Meudon, nous n'avons aucun point d'eau chaude où nous pouvons nous laver les mains ou faire notre vaisselle.

Madame CARDOSO indique qu'une cabine adulte devrait être aménagée cet été dans les toilettes des garçons du préau RENAN.

Dans le même ordre d'idée, le conseil d'école déplore que notre gardienne, Madame BOUIDDOUH, n'est pas une loge délimitée au minimum par quelques cloisons de type open space qui la protégeraient du froid et des courants d'air. Cette demande est ancienne, puisqu'elle a été envoyée au maire par courrier par la directrice de l'époque, Madame MALHERBE, et n'a jamais reçu de réponse. Seul point positif depuis le dernier conseil d'école, le ravalement du mur mitoyen dans la cour du bas est terminé mais une couche d'enduit ou de peinture sera-t-elle posée ? Les tuiles qui sont abîmées ou sont tombées seront-elles remplacées ?

Les parents d'élèves demandent à nouveau ce qui leur avait été promis à savoir les résultats de l'audit sur les travaux nécessaires dans l'école avec une programmation précise et ambitieuse pour les mois et les années à venir (réfection des toilettes enfants des deux préaux, etc).

Notre élue indique qu'il y a quand même des choses qui ont été faites ces dernières années (création d'un nouveau réfectoire) mais entend ces demandes et va les relayer auprès des services concernés en Mairie. L'association de parents d'élèves s'interroge, elle, sur son rôle et son utilité face au peu de réponses et de travaux obtenus suite aux différents courriers et conseils d'école.

Concernant le renouvellement du parc informatique, après 7 mois d'attente, le vidéo-projecteur de la classe de CP/CE2 a enfin été remplacé mais l'entreprise qui assure la maintenance n'est pas suffisamment réactive par rapport à nos alertes et nous sommes trop souvent obligés de les relancer. Madame CARDOSO indique que Monsieur DUGUAY, responsable de l'informatique scolaire à la Mairie de Meudon, a prévu le remplacement de 6 TNI à l'école Maritain Renan. Elle espère que le nouveau partenariat avec la centrale d'achat SEINE YVELINES permettra de bénéficier d'économies d'échelles.

5. Point d'étape du projet d'externalisation de la gestion des activités périscolaires

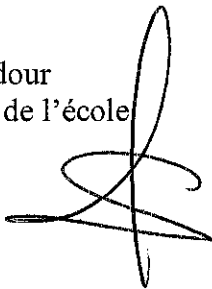
L'association de parents d'élèves et l'équipe enseignante ont appris début 2021 le projet d'externalisation de la gestion des activités périscolaires. Elles regrettent le manque de concertation mais se félicitent que cette décision ait été reportée.

Madame CARDOSO indique qu'un cabinet de consultant extérieur va être chargé de faire un audit interne et externe sur la gestion des activités périscolaires, une présentation de leur travail sera faite aux directeurs d'école et aux parents d'élèves. A la Rentrée 2021, il n'y aura aucun changement. Le projet éducatif local sera écrit pendant l'année scolaire 2021/2022 avec une mise en place à la rentrée 2022.

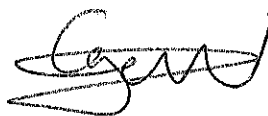
La LIPE insiste sur l'importance du maintien de Monsieur BENDRA, directeur de centre de loisirs, à son poste pour les prochaines années. Il est très apprécié des enfants et des parents et c'est un élément de stabilité.

Madame CARDOSO répond que l'idée n'est pas de bouleverser les équipes actuelles mais plutôt de les professionnaliser et d'enrichir les prestations proposées.

M. Sérandour
Directeur de l'école



Mme Richard
Parents d'élèves LIPE



Mme Brenellière
Enseignante

